

## DÉCISION 138/ 2020

### RELATIVE A LA SUBVENTION DE L'UNIVERSITE DE LORRAINE POUR LE DEVELOPPEMENT D'UN RESPIRATEUR EN IMPRESSION 3D A VENTILATION NON INVASIVE EN PRESSION POSITIVE.

Nous soussigné, Jean-Luc BOHL, Président de Metz Métropole,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU l'ordonnance du 1<sup>er</sup> avril 2020 visant à assurer la continuité du fonctionnement des institutions locales et de l'exercice des compétences des collectivités territoriales et des établissements publics locaux afin de faire face à l'épidémie de covid-19,

VU la demande de subvention formulée par l'Unité de Prestations et de Services (UPS) DITEX de l'Université de Lorraine sur le site messin,

Vu le projet de développement d'un respirateur en impression 3D pour une ventilation non invasive avec le Groupe HONORIS UNITED UNIVERSITIES et la société TECH-3D de Sarrebourg.

CONSIDERANT le développement d'outils sanitaires performants comme prioritaires pour répondre à la crise sanitaire engendrée par le COVID19 en France.

CONSIDERANT le prototype en cours de développement comme précurseur dans les performances des dispositifs et des débits d'air générés par les respirateurs et contribuant ainsi à l'amélioration de la qualité de vie des patients en milieu hospitalier ou à domicile.

CONSIDERANT ce projet comme une nouvelle démonstration de la mobilisation de l'excellence scientifique et technologique des composantes messines dans les enjeux nationaux et mondiaux de la recherche.

#### DÉCIDONS :

Décide d'octroyer une subvention de 5 000 euros à l'Université de Lorraine pour la participation de l'UPS DITEX au développement du prototype d'un respirateur en impression 3D à ventilation non invasive en pression positive.

Fait à Metz, le **29 AVR. 2020**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

057-200039865-20200429-Decis138-2020-AU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 29/04/2020

Transmis au contrôle de légalité



Le Président

Jean-Luc BOHL  
Maire de Montigny-lès-Metz  
1<sup>er</sup> Vice-Président de la Région Grand Est